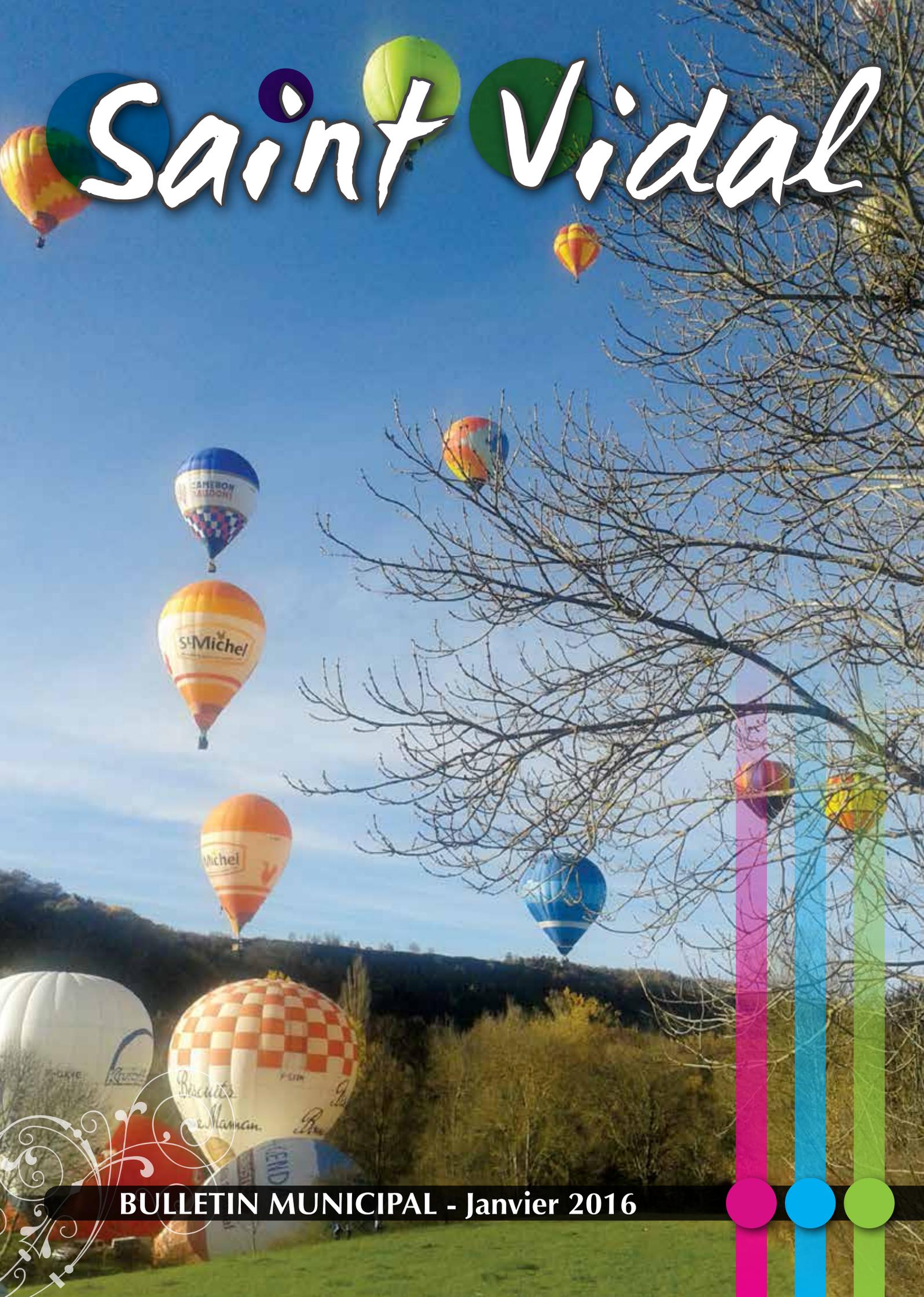
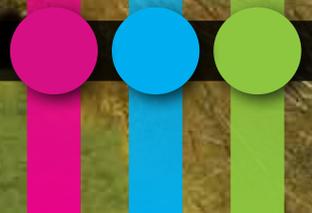


Saint Vidal



BULLETIN MUNICIPAL - Janvier 2016



ARGAUD LAURENT
PAYSAGISTE
laurent.argaud0338@orange.fr

grazac

43320 saint VIDAL
0471086537 de 18h à 20h30
0681943602

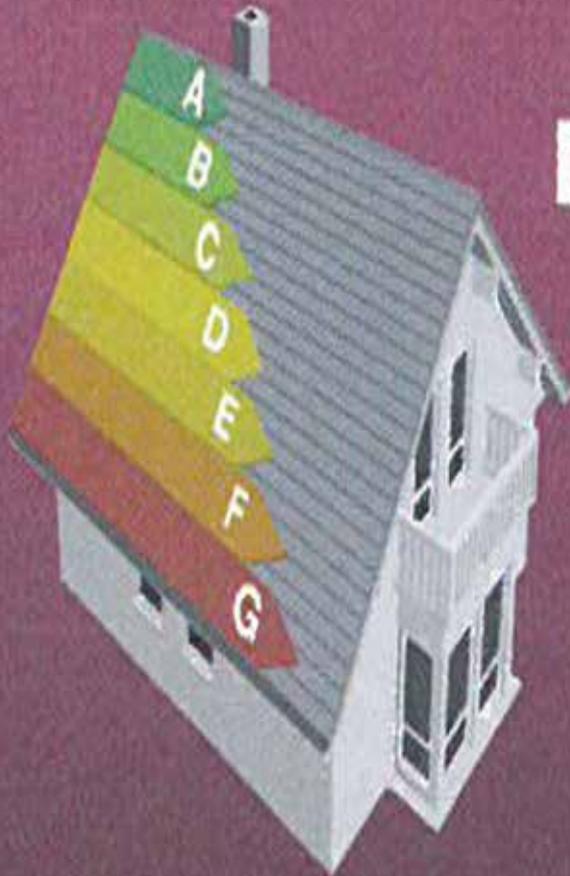
LAURENT
ESPACES VERTS

CHALENDARD

FREDERIC

MAÇONNERIE - CHARPENTE
RESTAURATION BÂTIMENTS ANCIENS
BÂTISSSES EN PIERRES

Nolhac • 43350 S' PAULIEN
Tél. 04 71 02 80 59 ou 04 71 02 95 56
Port. 06 80 62 63 92
Mail : chalendar-d-frederic@wanadoo.fr



PUCHARD Emmanuel

Locussol

43320 SAINT VIDAL

PLOMBIER CHAUFFAGISTE ZINGUEUR
ET TOUT TRAVAUX DU BATIMENT

REFECTION COMPLETE DE SALLE DE BAIN

06 89 25 55 11

Sommaire

Mémo & Etat Civil..... p. 4-5

Finances..... p. 6-8

Travaux p. 9-11

CCAS..... p. 12-13

Brèves & Infos..... p. 14-20

Associations p. 21-30

Bulletin Municipal de Saint-Vidal

Rédaction - Photos - Diffusion :
Mairie de Saint-Vidal

Conception - Compo - Régie :
Aux Créations Locales • Antenne AUVERGNE
32, rue de l'Hôtel de Ville • 43130 RETOURNAC
Tél. 04 63 75 00 10 // acl.retournac@gmail.com

Siège social : Firminy - SASU ZEPHIR
R.C.S. Saint Etienne 802 987 511 000 10

Dépôt légal : À parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.



Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,



En ce début d'année, avec l'ensemble du conseil municipal, je souhaite vous adresser tous mes vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

2015 aura été une année pleine d'incertitude quant à l'avenir de nos communes.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée par le gouvernement, va modifier profondément notre organisation. Elle traduit une vision dogmatique qui considère que la proximité est obsolète et que la concentration des moyens est le seul mode de gestion possible. Cette loi, qui va renforcer l'intercommunalité, affaiblira nos communes et éloignera le citoyen des centres de décision. Cette loi va, par exemple, bouleverser la gestion de l'eau et de l'assainissement. Cette compétence devient obligatoire pour les intercommunalités : elle sera donc reprise par la communauté d'agglomération. À terme, la commune n'aura plus en charge ce service, et cela aura, sûrement pour conséquence, une hausse des redevances.

Dans un contexte où le plan national de réduction des déficits publics prévoit une baisse des dotations accordées aux communes (environ 30 000 € de moins sur 3 ans), nous devons, plus que jamais, faire les bons choix sur nos investissements, mais également sur la gestion courante de notre commune ; faire aussi bien, voire plus, avec moins de moyens, sans recours à des hausses d'impôts, doit être notre ligne de conduite, même si la tâche va s'avérer difficile.

Nous avons dû, cette année, revoir et retravailler sur le projet d'aménagement de Grazac, redéposer des dossiers, renégocier et rechercher un maximum de subventions.

À la lecture de ce bulletin, vous pourrez constater que beaucoup de travail a été réalisé cette année encore, vous pourrez apprécier le dynamisme de tous ces bénévoles qui œuvrent au quotidien dans nos associations. Dans cette période très contrastée, où le fonctionnement même de notre organisation est remis en cause, je mesure pleinement l'importance des défis à relever.

Avec mon conseil municipal, en lien avec toutes les associations, et bien sûr, avec vous tous, nous continuerons à faire progresser avec enthousiasme et avec ténacité notre belle commune.

Bonne et Heureuse année à tous.

Gérard GROS, Maire

Mémo & Etat civil

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

9 h à 13 h - 13 h 30 à 17 h - Mardi : 9 h à 12 h

Tél - Fax : 04 71 08 68 34

Courriel : saintvidal.mairie@orange.fr

Permanence du Maire

Sur rendez-vous au : 04 71 02 00 82 - 06 89 43 21 17

Tarifs Communaux 2016

Location des salles communales

Personnes résidant sur la commune

Gde salle + salle des escaliers240,00€

Gde salle180,00€

Salle des escaliers120,00€

Personnes ou organismes extérieurs à la commune

1) A titre privé

Gde salle + salle des escaliers550,00€

Gde salle.....440,00€

Salle des escaliers180,00€

2) A titre public (assemblée générale – réunion publique...)

Gde salle + salle des escaliers240,00€

Gde salle.....180,00€

Salle des escaliers120,00€

Associations communales : Gratuit

> Location de mobilier

Table (1,80 x 0,80)3,05€

Table (1,20 x 0,80)1,52€

Chaise.....0,30€

Tarifs Eau et Assainissement

Vu les règlements départementaux des aides en AEP (Alimentation en eau potable) et assainissement

Vu les conditions d'éligibilité à ces aides :

- coût de l'eau par abonné égal ou supérieur à 1,00€ HT /m³ hors redevances pour 120 m³

- coût de facturation de l'assainissement par abonné égal ou supérieur à 0,70€ HT /m³ hors redevances pour 120 m³

Tarifs Eau (Montants exprimés HT)		Tarifs Assainissement (Montants exprimés HT)	
Forfait annuel	35,00 €	Forfait annuel	20,00 €
Tranche 1 (≤ 300 m ³)	0,55 €	Tranche 1 (≤ 200 m ³)	0,50 €
Tranche 2 (301 à 500 m ³)	0,50 €	Tranche 2 (> 200 m ³)	0,01 €
Tranche 3 (> 500 m ³)	0,45 €		

> Concession funéraire

Prix de vente d'une concession (Hors frais d'enregistrement) ... 600,00€

> Taxe d'urbanisme

Taxe d'aménagement1,50 %

Cette taxe s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux (Construction – reconstruction – agrandissement...) La surface taxable, qui sert de base de calcul, correspond à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades.

Transport

TAXI-TUDIP: un service de transport à la demande

Depuis 2010, la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay propose des services de transport en direction du Puy, adaptés à vos besoins.

Une desserte supplémentaire est mise en place le samedi matin en semaine impaire jusqu'au 20 février 2016 ; elle sera prolongée ou s'arrêtera selon la fréquentation !!

Voici les jours et horaires de ce service sur Saint-Vidal.

Semaine impaire

Semaine paire

MERCREDI après- midi	SAMEDI matin	SAMEDI matin
St Vidal: 14h00	St Vidal: 8h30	St Vidal: 8h30
Locussol: 14h03	Locussol: 8h33	Locussol: 8h33
Le Puy: 14h20	Le Puy: 8h20	Le Puy: 8h50
<i>Retour: 17h00</i>	<i>Retour: 12h00</i>	<i>Retour: 12h00</i>
Grazac: 14h12	Grazac: 8h42	Grazac: 8h42
Le Puy: 14h25	Le Puy: 8h55	Le Puy: 8h55
<i>Retour: 17h00</i>	<i>Retour: 12h00</i>	<i>Retour: 12h00</i>

Vie Associative Communale

> Association Sportive de Saint Vidal :

GROS Lionel • Locussol 43320 St Vidal
06 74 64 21 62

> Comité des Fêtes :

MAGNE Fanny • Grazac 43320 St Vidal
06 49 85 83 86

> A.C.C.A. : TALON Louis • Grazac 43320 St Vidal **04 71 08 68 15 - 06 15 26 76 08**

> F.N.A.C.A. :

PAGES Marcel • Grazac 43320 St Vidal
04 71 08 68 49

> Les Amis de l'assemblée de Locussol :

BONNET Christian • Locussol 43320 St Vidal
04 71 02 96 71

> Chalet des Jeunes :

PAILHES Hélène • Grazac 43320 St Vidal
04 71 08 06 48 - 06 64 48 25 56

> Les Amis de la Pétanque :

MASSON Nicolas • Le bourg 43320 St Vidal
06 17 32 85 86



Mathéo JOUSSERAND
11 février 2015



Lou HINTERSTEIN
15 mai 2015



Charlie HEQUET
7 juillet 2015



Clara MASSON
26 juillet 2015

Naissances



Enzo GIDON
30 novembre 2015



**Victor VIZADE
SALVATIERRA**
7 août 2015



Axel PRADES
2 octobre 2015



Marley RAYNAUD
28 septembre 2015



Jade BOISSON
4 septembre 2015

Décès...

CARTAL née DUNIS Danielle
21 janvier 2015

CONDON Gérard Alexandre
13 février 2015

LOUBAT née SERVANT Jacqueline
11 mars 2015

BURIANNE Gérard
19 octobre 2015

TRESCARTE Roger
10 décembre 2015

Mariage



BREYSSE François & ROUSSET Catherine
5 septembre 2015

((Compte administratifs 2014))

SAINT-VIDAL

Section de fonctionnement

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	333 785,23
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	233 596,47
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	100 188,76
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	-
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	100 188,76

Section d'investissement

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 132 784,62
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 016 566,12
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	116 218,50
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-237 330,40
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	-121 111,90
RESULTAT D'EXERCICE 2014	216 407,26
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2014	-20 923,14

RESTE A REALISER

INVESTISSEMENT DEPENSES	58 122,00
INVESTISSEMENT RECETTES (y compris solde emprunt de 50 0000€)	143 910,00
RESULTAT DE CLOTURE + R.A.R	64 864,86

SERVICE ASSAINISSEMENT

Exploitation

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 999,77
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	27 770,47
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 229,30
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	3 229,30

Investissement

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	22 868,32
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	29 384,70
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-6 516,38
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-18 579,43
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	-25 095,81
RESULTAT D'EXERCICE 2014	-3 287,08
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2014	-21 866,51

C.C.A.S.

Section de fonctionnement

TOTAL RECETTES	1 343,00
TOTAL DEPENSES	1 183,56
RESULTAT DE L'EXERCICE	159,44
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	656,20
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2014	815,64



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE CHERBAUD - LOCUSSOL

Section de fonctionnement	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	35 945,31
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 054,72
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	19 890,59
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	37 721,95
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	57 612,54
Section d'investissement	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 805,83
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 672,41
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	133,42
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-929,29
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	-795,87
RESULTAT D'EXERCICE 2014	20 024,01
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2014	56 816,67

SERVICE EAU

Fonctionnement	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	43 317,80
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	43 326,33
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	-8,53
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	3 331,53
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	3 323,00
Investissement	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 974,62
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 004,66
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-9 030,04
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	6 211,97
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	-2 818,07
RESULTAT D'EXERCICE 2014	-9 038,57
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2014	504,93

((Impôts directs locaux))

ANNÉE 2015

Depuis l'an 2000, la municipalité s'est efforcée de maintenir ses taux d'imposition grâce à un nombre régulier de constructions d'habitations, une démographie croissante et des dotations de fonctionnement de l'État. Les années à venir semblent bien moins **favorables**: baisse des permis de construire, réduction drastique des dotations de l'État, diminution des aides sur les projets d'investissement,...

La municipalité sera confrontée à plusieurs choix : réévaluer les taux de ses taxes locales, réduire ses investissements ou un mixage de ces deux choix.

Pour information, voici les taux 2015 appliqués sur la commune de Saint-Vidal et quelques autres communes, pour comparaison :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
SAINT VIDAL	8,84	7,97	44,83
BORNE	17,38	14,17	72,09
CHASPUZAC	10,00	11,00	47,25
SANSSAC L'EGLISE	11,65	13,12	57,87
POLIGNAC	10,77	15,51	58,23
LOUDES	10,09	12,56	51,54
VERGEZAC	8,88	9,35	49,36
ESPALY-ST-MARCEL	10,30	19,84	97,38
AIGUILHE	8,97	14,25	74,98
BLANZAC	17,55	12,47	65,42
SAINT PAULIEN	13,12	9,66	65,90
LE BRIGNON	11,88	11,70	61,57
ST PIERRE-EYNAC	18,95	11,62	64,88
LE PUY-EN-VELAY	19,19	28,05	143,79



Depuis 1938

FILLERE

Plâtrerie • Peinture • Isolation • Revêtement de sols

 **04 71 09 24 61**

 **sarl.fillere@orange.fr**

**19, rue des écoles
43770 CHADRAC**

((Projets))

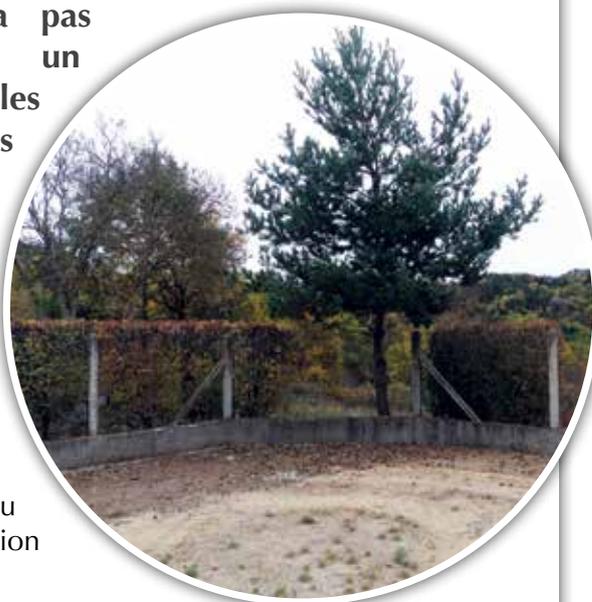
CRÉATION D'UN COLUMBARIUM

La commune n'a pas l'obligation d'avoir un columbarium, seules les communes de plus de 2 000 habitants y sont contraintes.

Mais, face à l'évolution des mœurs et attentes des habitants lors d'un dépôt éventuel d'urnes cinéraires, la commune a prévu d'investir dans la création d'un columbarium.

Celui-ci sera installé dans le nouveau cimetière, sur la partie située à gauche du portail d'entrée, à l'angle des murs de clôture. Ce projet comprend six cases en granit pouvant accueillir quatre urnes chacune et un jardin du souvenir.

Ces travaux seront réalisés au cours de l'année pour un montant estimatif de 6 000 € HT.



Proposées aux familles des défunts de la commune, le tarif des alvéoles cinéraires et leur durée seront définis lors d'un prochain conseil municipal.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'une case de columbarium sont invitées à déposer une demande en mairie.

AMÉNAGEMENT DE SURFACES DE GRAZAC

Les travaux de sécurisation et d'embellissement du village débuteront à l'achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux secs.

Le marché de travaux a été signé le 30 novembre avec l'entreprise COLAS pour un montant de 289 804,16 € HT auxquels s'ajoutent les honoraires de maîtrise d'œuvre du cabinet d'études AB2R de 18.223,66 € HT.

Les aides financières demandées sont à présent connues et arrêtées selon le détail ci-dessous :

- État DETR: 90 000,00
- CG2D: 47 301,00
- Conseil Général 43 Répartition des Amendes de police: 9 000,00

Total des subventions (≈ 30%) : 146 301,00

LUDOVIC VALLADIER
Maçonnerie spécialisée pierre

Rue du Pirou
43000 Polignac

06.89.04.50.26
ludovalladier@hotmail.fr

N° siret: 527 937 213 00017

AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

- > BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES
- > RÉSEAUX SECS ET HUMIDES
- > VOIRIE / AMÉNAGEMENTS
- > DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES, URBANISME
- > LOTISSEMENTS
- > ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

180 av. des Estelles - ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 04 97 55 - Fax 04 71 57 17 84
contact@ab2r.fr

((Travaux de voirie))



RÉFECTION MUR DU CIMETIÈRE

Une partie du mur du vieux cimetière faisant aussi fonction de mur de soutènement du chemin rural menaçait de s'effondrer sur les caveaux en contrebas. Après établissement d'une étude de structure, la réfection du mur, sur une longueur d'environ quarante mètres, a été réalisée par l'entreprise SARL ARCO pour un montant 37 000 € HT.

Le mur d'enceinte, partiellement dégradé, a été consolidé avec reprise et fixation de pierres tombées, colmatage des fissures et réfection de la couverture par l'entreprise VALLADIER Ludovic pour un montant de 3 460 €.



RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE GRAZAC



Retardé par l'indisponibilité puis la défection de l'entreprise avec qui la commune avait passé commande, ce chantier a débuté à l'automne par la réfection de la toiture du bâtiment et du préau exécutée par l'entreprise Chalendard pour un montant de 26 700 € HT.

Ces travaux se poursuivront avec l'aménagement intérieur de l'étage et des combles pour un montant estimatif de 70 000 € HT. Cette opération est subventionnée par la communauté d'agglomération du Puy à hauteur de 20 000 €. L'achèvement des travaux prévu fin mai, cet appartement de type F4 sera ensuite mis en location.

Les personnes intéressées par la location de ce logement sont invitées à contacter le secrétariat de mairie.





VILLAGE DE GRAZAC ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET RENOUELEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs réalisés par l'entreprise EGEV se poursuivent sur les différents secteurs du village sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'énergies de la Haute-Loire. Ils consistent à la dissimulation des réseaux électriques basse tension, au renforcement des deux postes EDF, au renouvellement de l'éclairage public coordonnés à la dissimulation des réseaux téléphoniques.

Renouvellement de l'éclairage public

Le remplacement des matériels vétustes et énergivores (lanternes 125 W fluo) par des lanternes équipées de 48 leds d'une puissance totale de 75 W, lanternes programmables permettant un abaissement de puissance de - 50% chaque nuit durant 6 heures, devrait permettre d'améliorer le service apporté aux administrés de Grazac par un éclairage plus performant mais

également de réduire la consommation d'énergie. Le bilan d'économie d'énergie attendu fait état d'une réduction de consommation de l'ordre de 60% permettant une économie annuelle de 14 000 kWh (23 200 kWh actuellement contre 9 015 kWh dans le futur). Ces économies d'énergie permettent de bénéficier des aides du fonds LEADER au taux de 40% et ainsi de réduire la participation de la commune de 55% à 33% soit une économie de 20 582,72 €



	MONTANT HT	PARTICIPATION DE LA COMMUNE
Dissimulation réseaux France Télécom	71 997,40	71 997,40
Renforcement Basse Tension	339 549,43	
Dissimulation Basse Tension	159 520,23	47 856,07
Éclairage Public Réseaux	51 152,82	28 134,05
Éclairage public Renouvellement Optimisation	93 557,84	30 874,09
TOTAL TRAVAUX	715 777,72€	178 861,61€

RÉAMÉNAGEMENT PARKING ET MUR DE SOUTÈNEMENT AU BOURG

Le mur en pierres supportant la rue de l'ancienne mairie et ses 2 places de stationnement ont été restaurés et consolidés par l'entreprise VALLADIER Ludovic pour un montant de travaux de 5 835 €



Les activités du Centre Communal d'Action Sociale

JOURNÉE NATIONALE DE LA TRISOMIE 21

Comme l'an passé, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a participé à cette journée nationale de la Trisomie 21, le **dimanche 15 novembre 2015**, en vous livrant votre petit déjeuner, à base de produits locaux, à domicile.

Soixante-douze personnes ont dégusté ce breakfast avec au menu: un litre de lait, petit pain, croissant, muesli de l'étudiant, café, thé, chocolat, beurre, yaourt, confiture, pomme et journal.

Le C.C.A.S vous remercie pour votre participation à cette journée.

AFM TÉLÉTHON



Pour la première année, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a organisé une manifestation au profit de l'AFM Téléthon, le **samedi 28 novembre 2015** à partir de 13h.

Une randonnée pédestre avec **deux parcours** (5 ou 10 km) et pour les non marcheurs, **des jeux de cartes** ont été proposés. Un **gôter était offert** à l'ensemble des participants.

Environ **soixante-dix personnes** (adultes et enfants) ont pris part à cette manifestation. La somme de **six cent sept euros** a été reversée au profit de l'AFM Téléthon.

Les membres du C.C.A.S ainsi que l'équipe de l'AFM Téléthon vous remercient pour votre soutien.

José R. Garcia

Agence gan assurances
17, place Michelet
43000 LePuy-en-Velay

Tél. 04 71 09 57 84
Fax. 04 71 02 08 54
Courriel : le-puy-velay@gan.fr
ORIAS n° 07015056

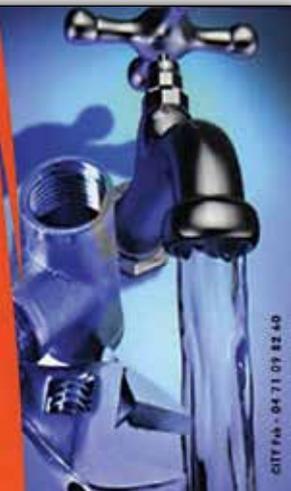


Assurance vie, Santé, Épargne, Prévoyance, Automobile, Habitation, Commerce, Entreprise, Agricole

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Fuel - Gaz - Bois
Géothermie - Aérothermie
Solaire - Granulés

GUIGON Bruno
Grazac 43320 SAINT VIDAL
Tél : 04 71 08 04 75
Port : 06 81 14 44 14
bruno.guigon@club-internet.fr



CITY PA - 04 71 09 82 40



REPAS DE NOËL DES AINÉS

Comme chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a invité les aînés de la commune à déjeuner, dans une ambiance décontractée et conviviale.

Ce vendredi 4 décembre 2015, cinquante-neuf hôtes ont participé à cet événement : vingt-sept personnes de 70 ans et plus auxquels se sont joints de « jeunes retraités », les membres du C.C.A.S et quelques conseillers municipaux.

Après l'apéritif offert par le comité des fêtes, Monsieur le Maire « **Gérard GROS** » et **Marie-Jo TRES_CARTE**, au nom du C.C.A.S, ont remercié les personnes de leur présence et leur ont souhaité un agréable repas ainsi qu'une excellente après-midi.

Un hommage a été fait aux doyens de notre commune: Mr **BEAUNE André** âgé de 90 ans et Mme **GRANGEON Simone** âgée de 89 ans.

L'ensemble des participants a eu une pensée pour toutes les personnes absentes pour diverses raisons (maladie, ...) et un souvenir rempli d'émotions pour ceux qui nous ont quittés cette année: **Mme CARTAL Danielle**, **Mme LOUBAT Jacqueline**, **Mr CONDON Gérard** et **Mr BURIANNE Gérard**.

Le repas préparé et servi par l'équipe du restaurant « DES LYS DU CHATEAU » de Saint Vidal a ravi nos papilles. Celui-ci s'est déroulé dans un climat festif, entrecoupé par des chants, diverses danses (valse, tango, madison...).

Un spectacle improvisé nous a été également proposé sur la chanson « *Alexandrie – Alexandra* » par l'inoubliable Claude François accompagné de ses quatre superbes clodettes.

L'ensemble des convives, avec Yannick THIERRY, animateur, ont participé activement à la bonne ambiance de cette journée.

Les membres du C.C.A.S ont offert aux invités un remake, sur écran, des animations faites précédemment: d'Annie Cordy à la danse country, en passant par Claude François.

Rien de tel qu'un excellent repas, de la musique, des pas

de danses et quelques chansons et jeux pour passer un moment chaleureux et mettre de côté, durant ce temps-là, les soucis de la vie quotidienne, les moments de solitude et d'ennui.

Vers les 18 heures, tout le monde s'est séparé en espérant se retrouver l'an prochain pour revivre ensemble une journée remplie de souvenirs, de chaleur et de bonne humeur.

Les personnes qui n'ont pu participer à cette journée recevront un colis avant Noël.

L'équipe du C.C.A.S remercie tous les convives et souhaitent à tous et à toutes une Bonne et Heureuse Année 2016.



((Les Saintvidalois ont du talent))

AU COEUR DU VILLAGE, LOVÉE AU PIED DU CHÂTEAU FACE À L'ÉGLISE, SE TROUVE UNE ARTISTE CALLIGRAPHE ENLUMINEUR: RAYMONDE GAUCHÉ.



Cette autodidacte, passionnée de dessins et d'écriture, a commencé dès l'âge de sept ans, inspirée par les enluminures des livres liturgiques. Très habile manuellement, elle crée des chapeaux, des bijoux, des décors, toujours avec une belle imagination. Poète dans l'âme, amoureuse viscérale de l'encre et du papier, collectionneuse, pour allier vie de famille et passion, elle se lance vers la trentaine dans une formation de calligraphie et d'enluminure.

Qu'est-ce donc la calligraphie ?

« C'est l'art de la belle écriture ». Il faut: du papier, des encres (certaines fabriquées par ses soins), des plumes de toutes sortes (métal, oiseau, en bois, en verre). Raymonde travaille avec les 52 alphabets latins (la Caroline, l'onciale, la gothique...) il faut donner vie aux mots en respectant les règles de mise en page et bien maîtriser la gestuelle.

Qu'est-ce donc l'enluminure ?

« C'est l'art de mettre en lumière les textes ». On travaille avec les pigments bruts (broyés maison) et des liants, pour fixer sur les parchemins les couleurs. Il faut une extrême habileté et de la minutie pour manier les pinceaux d'une grande finesse en poil de martre. L'or en poudre ou en feuille est appliqué délicatement sur la lettrine ou dans les marges.

En 2015, est-ce encore d'actualité ?

Bien-sûr, on peut faire des œuvres très personnalisées pour offrir (prénoms, textes divers, arbres généalogiques, liseuses) et des reproductions... l'éventail est large. La calligraphie et l'enluminure sont bien dans une dynamique contemporaine.

Son projet pour l'année 2016: ouverture d'un atelier chez elle, où vous pourrez la rencontrer et découvrir son travail. Elle organise aussi tout au long de l'année des ateliers et des stages pour les adultes mais aussi les enfants curieux de ces techniques ancestrales (écriture sur tablette de cire par exemple).

Pour la contacter téléphoner

au 06 67 03 50 50 ou
au 09 51 22 60 62





SAINT-VIDAL: UGO GOLIARD, ESPOIR DU KENDO FRANÇAIS

C'est parce qu'il a été séduit esthétiquement par le kendo que Ugo Goliard a rejoint en septembre 2011 l'association Le Puy Kendo. Un coup de cœur qui s'est transformé en véritable passion pour ce collégien de 13 ans, à qui on prédit un bel avenir sportif.

C'est avec l'idée de trouver une activité pour Ugo que la famille Goliard se rend au carrefour des associations du Puy-en-Velay en ce mois de septembre 2011. Alors âgé de 9 ans, le jeune résidant de Saint-Vidal s'intéresse aux arts martiaux, et après un tour d'horizon de ce qu'il est possible de faire dans les environs, choisit le kendo, « parce que c'est ce qui m'a le plus plu visuellement », précise-t-il. Un coup de cœur qui allait entraîner non seulement Ugo, mais également sa petite sœur Léa, sa mère Gaëlle et sa tante Julie sur la « voie du sabre », traduction littérale de « kendo ».

Vers une sélection en Equipe de France ?

Quatre ans plus tard, le saint-vidalois, fait figure d'espoir dans le petit monde du kendo français, art martial relativement confidentiel qui ne compte guère plus de 5 000 pratiquants dans notre pays. « S'il continue à s'entraîner comme il le fait aujourd'hui et qu'il poursuit sa progression, on peut pronostiquer sans trop de risque de se tromper qu'il entrera un jour dans l'Equipe de France », assurent ses entraîneurs Aurélia et Hervé Blanchard, eux-mêmes anciens capitaines des Bleus et multiples champions de France et d'Europe.

Un titre national pour objectif

Mais pour commencer, c'est un titre national que les 25 membres de l'association Le Puy Kendo espèrent désormais pour leur fer de lance Ugo Goliard, qui, depuis un peu plus d'un an, enchaîne les médailles d'or, remportant des victoires aux championnats inter-régionaux ainsi qu'aux tournois internationaux de Genève et, tout récemment, de Londres. Un palmarès qui ne demande qu'à s'étoffer, peut-être dès le mois de janvier 2016 avec les inter-régions qui se dérouleront à Chambéry.



Ugo Goliard



VELAY BOIS

Le savoir-faire d'une entreprise locale



TOUT FAIRE BOIS

MAGASIN LIBRE SERVICE
Bois et produits dérivés
Travail à façon



POSE par nos équipes

ESPACE MENUISERIE
Bois - PVC - Alu - Mixte
Volets - Portes de garage



ESPACE CONSTRUCTION
Maisons ossature bois
et extensions

6, chemin de Farnier - BRIVES CHARENSAC • 04 71 05 26 87 • www.velay-bois.com

Recensement

Cette année, vous allez être recensé(e).
Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite Madame Nicole TRESCARTE, domiciliée à Locussol, nommée par arrêté du maire, **agent recenseur de Saint-Vidal pour le recensement de la population 2016.** Elle sera munie de la carte officielle ci-contre qu'elle doit vous présenter. Elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Merci par avance de votre participation.



Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



« Communiqué pour les communes de l'agglomération du Puy »

Lancement du Contrat Territorial de la Borne et de ses affluents

Animé par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA), le Contrat Territorial sur la Borne et ses affluents contribue à la préservation des rivières, de l'eau potable et des zones humides (tourbières, sagnes,...). C'est un programme d'action durable sur cinq ans qui permet d'améliorer la qualité des milieux aquatiques pour transmettre à nos enfants une ressource en eau de qualité.

Pour cela, il est prévu diverses actions sur le territoire: de nombreux travaux sur la végétation des berges, la protection des zones humides, la réduction des pollutions diffuses, la valorisation du patrimoine lié à l'eau ou encore l'éducation à l'environnement.

Les travaux prévus sont déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral.

Avant toute intervention, le SICALA envoie par courrier une demande d'autorisation aux propriétaires concernés. L'ensemble de la démarche est basé sur le volontariat. Les premières conventions ont été envoyées et les travaux de restauration de la ripisylve (végétation des berges) vont très prochainement débiter !

Le Contrat a été construit avec les acteurs du territoire : collectivités, services de l'état, pêcheurs, associations diverses, agriculteurs,... Il est financé par les collectivités (SICALA, agglomération du Puy-en-Velay, communauté de commune des Portes d'Auvergne, commune de Sembadel), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne et la Fédération de Pêche. Il répond, en partie, aux exigences de l'Europe et de la France pour la gestion de l'eau.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels et l'association Haute-Loire Biologique mettent en œuvre avec le SICALA des actions pour améliorer la qualité de nos milieux aquatiques.

< Entretien de la végétation des berges par les équipes du SICALA



Zone humide du Bois Haut >

Des outils pour la gestion des zones humides

L'un des objectifs du Contrat Territorial de la Borne est la préservation des zones humides, en particulier pour leur rôle de maîtrise des risques liés à l'eau. En effet, comme le ferait une éponge, les zones humides ont la capacité de stocker l'eau lors de fortes pluies, limitant ainsi les risques d'inondation, et de la restituer progressivement dans les cours d'eau lors des sécheresses ou des périodes d'étiages. Malgré leur intérêt certain, l'utilisation et la gestion des zones humides est parfois complexe. Ainsi, pour permettre de trouver des solutions aux différentes problématiques qui pourraient se poser tout en préservant les fonctions nécessaires de ces espaces, le Contrat Territorial de la Borne prévoit un accompagnement gratuit, à la demande, pour tout propriétaire ou gestionnaire qui rencontre des difficultés avec une zone humide. Un diagnostic et des actions d'aménagement pourront ensuite être mises en place selon les cas (mise en place de systèmes d'exclos, de points d'abreuvement, restauration de plantations...).

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à contacter le **CEN Auvergne au 04.71.74.62.21** ou par mail à l'adresse aurelie.soissons@espaces-naturels.fr.



Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez contacter **Sarah Duvochel** ou **Ludovic Séguda** au **04.71.04.16.41** ou par mail sarah.duvochel@sicalahauteloire.org - ludovic.seguda@sicalahauteloire.org et demander la lettre d'information du contrat !

Dénomination des voies et numérotations des habitations sur le territoire de la commune

En collaboration avec les services du courrier de la Poste Auvergne, la municipalité a choisi de dénommer les rues et numéroter les habitations sur l'ensemble des villages de la commune.

Un raccordement postal, au même titre qu'un raccordement à l'électricité, au réseau d'eau et d'égout..., devient un élément indispensable à la vie quotidienne des habitants: avoir une adresse complète avec un nom de rue et un numéro facilite l'accès des soins et des premiers secours, les déplacements à l'intérieur des communes par GPS, les livraisons par et pour les entreprises, le développement des services à la personne, l'accès des facteurs, notamment les remplaçants, au domicile des clients.

La mise en place des plaques de rues et numéro à chaque habitation s'effectuera au cours du premier semestre 2016.

Le service Courrier de la Poste informera chaque foyer de la commune de la dénomination de leur nouvelle adresse et fournira gracieusement aux habitants des cartes «adresse» leur permettant d'informer les organismes (caisse d'assurance maladie, retraite, employeur, assurance, banque...) et leurs correspondants.

Enveloppes préaffranchies « Saint-Vidal »



En partenariat avec la poste, des enveloppes prêt-à-poster, lettre verte, 20 g, format 110 x 220 mm, sans fenêtre et personnalisées avec une photo représentant le château de Saint-Vidal, ont été commandées et seront en vente au secrétariat de mairie à partir de janvier 2016, au prix de 1 € l'unité ou 10 € le lot de 10.

Cette lettre est prête à être glissée directement dans une boîte aux lettres ou déposée en bureau de poste avec une distribution en 48 h et une validité permanente quelle que soit l'évolution des tarifs.

Voilà une belle opportunité de faire connaître notre magnifique commune!

BADIOU H.E.
SANITATION
Z.A. de Taulhac
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 62 20
Fax 04 71 02 28 77
E-mail : badiou.he@orange.fr
Site : www.badiouhe.com
Certification SNH PRO+
Agrément d'Etat AU00008

GESTION PARASITAIRE
■ Dératisation
■ Désinfection
■ Désinsectisation
■ Décontamination
■ Odorisation
■ Dégraissage des hottes
■ Nettoyage VMC et Ventilation Industrielle
■ Fumigation
■ Traitements des bois
■ Gazage des Taupes
■ Bio-épuraton

CS30
Créée en 1976
APPLICATION ET VENTE

Loire Equipement
GONNIN Duris groupe
NEW HOLLAND AGRICULTURE
YOUR HARVEST OUR SPECIALTY
PROLIA

NOS POINTS DE VENTE

Agence SAINT PAL 43500 ST PAL EN CHALENCON Tel : 04 71 61 33 76	Agence SANSSAC 43320 SANSSAC L'EGLISE Tel : 04 71 08 00 82	MARCLOPT 1535 rue Charles de Gaulle 42210 MARCLOPT Tel : 04 77 54 44 27
--	---	---

Une équipe à votre service !



« Bibliothèque municipale »

Bonjour à tous et toutes, voici la fin de l'année 2015... une année complète est passée à la bibliothèque municipale de notre commune.

La bibliothèque a trouvé son rythme de croisière avec les mêmes horaires d'ouverture (lundi de 16h à 18h, mercredi de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h) avec une équipe toujours aussi active et assidue. Gérard Burianne, décédé en octobre, nous manque cruellement et nous reverrons toujours « Monsieur Arlequin » qui tournait magistralement son orgue de barbarie, du soleil plein les yeux lors du conte pour les enfants. Il avait participé à la création de la bibliothèque, et, avec l'équipe des hommes, avait repeint le local, aidé au tri des livres et fabriqué les étiquettes que nous utiliserons encore tout au long de l'année 2016.



Noël 2014

La Bibliothèque possède maintenant 1141 livres en fonds propre (merci aux généreux donateurs de livres de grande qualité, principalement des romans). Le nombre de lecteurs est stable et 2130 documents ont été prêtés en 2015. Le Bibliobus passe deux fois par an pour compléter le fonds et Gérard Fromager et Martine Laurent ont suivi la formation pour accéder au Portail de la BDHL, afin de faire les réservations pour les lecteurs en toute autonomie.

Nous vous avons proposé trois animations :

- Le samedi 7 mars : **une initiation à la calligraphie** avec Raymonde Gauché où nous avons appris timidement à manipuler les différentes plumes et dessiner l'alphabet en « caroline »
- Le samedi 11 avril : **trois contes pour les enfants**, sur le thème du renard, avec des lectures de Céline Ruffier, la musique de Gérard Burianne et le prêt d'un vrai renard empaillé par les chasseurs !
- Le dimanche 13 septembre, **la découverte des arbres du jardin H Vinay** avec Gérard Bretière a été annulée cause météo... Nous la referons au printemps
- Enfin, le dimanche 4 octobre, par un bel après-midi, nous avons écouté **Jean-Noël Borgeix, géologue au CPIE** lors d'une ballade de trois heures. Nous avons découvert le monticule du Cheylounet avec ses abris du paléolithique, compris la formation de la vallée de la Borne et son ancien lac, les diffé-



rando géologique oct 2015 (1).JPG

rentes couches géologiques, ses volcans, le Dyke de St Vidal, la Roche aux renards et sa géologie particulière. Tous les participants étaient heureux d'apprendre tant de choses et ont regardé d'un œil averti notre belle vallée.

Nous vous proposons pour le début de l'année :

Initiation à l'enluminure le samedi 16 janvier 2016 de 14h00 à 16h00 (15 euros par personne ; matériel fourni) : réalisation d'une carte de bonne année avec lettrine.

Réservations à la bibliothèque

Toute l'équipe vous remercie pour la participation croissante à nos animations, et vous pouvez donner votre adresse mail à la bibliothèque pour être au courant du programme en 2016. Belle année livresque 2016 !!!!

Regroupement Pédagogique Intercommunal RPI - Sanssac / Saint-Vidal

Jeudi 25 juin 2015, dans les locaux de l'école de Sanssac l'Église, a eu lieu la signature officielle de la convention qui régit le regroupement pédagogique intercommunal de Saint-Vidal et Sanssac l'Église.

Depuis la fermeture de la dernière école de la commune, l'école de Grazac, en 1999, la plupart des élèves des villages de Grazac et Chazelles ont rejoint l'école publique de Sanssac l'Église. Une participation financière aux frais de fonctionnement de cette école avait été instaurée en 2006 par convention entre les deux collectivités renouvelable et révisable annuellement par tacite reconduction.

Cette nouvelle convention RPI fixe plus précisément l'organisation, le fonctionnement et le financement de ce regroupement et permet au maire et à l'adjoint de participer aux décisions prises en réunion du conseil d'école. D'une durée de cinq ans, elle est renouvelable par tacite reconduction sauf avis contraire des conseils municipaux. Cette convention permet une unifor-

misation des tarifs, notamment le prix des tickets de cantine scolaire.

L'école publique primaire de Sanssac l'Église devient, en conséquence, l'école référente de la commune de Saint-Vidal ; aucune dérogation, pour l'inscription d'un enfant dans une autre école, ne sera délivrée.



Cette année scolaire comptabilise 21 enfants de la commune fréquentant l'école de Sanssac.



École Michel Pignol de Sanssac et ses travaux d'agrandissement



Isabelle PEYTAVIN

Rond-point de Cordes - 43370 BAINS
04 71 57 50 19 - 06 61 03 41 91
isasbbm@orange.fr

Vins en vrac

Vins fins

Brasserie

Alcools

Champagnes

Matériaux

Repas dominical des habitants de Chazelles

Le dimanche 11 octobre, par une belle journée d'automne, les habitants du hameau de Chazelles, commune de Saint-Vidal, se sont réunis autour d'une bonne table au restaurant « Des Lys du Château ». Chacun vaquant à ses occupations tout au long de l'année, tous ont apprécié ce moment convivial qui a permis de mieux se connaître et de s'apprécier.



Repas des habitants de Chazelles



« Association Tourne Ritournelles »

Le week-end du 13 et 14 juin 2015, l'association **TOURNE RITOURNELLES**, sous la houlette de Gérard Burianne, nous a proposé deux jours d'animation musicale aux sons des orgues de barbarie.



Gérard et son orgue

Le samedi, par un beau soleil, Gérard, avec sa joie de vivre, et ses amis tourneurs ont fait vibrer les rues de Saint-Vidal si paisibles d'ordinaire. À chaque coin de rue et dans les jardins du château, notre ami musicien avait disposé les tourneurs costumés, jouant et chantant de belles chansons nous invitant même à reprendre en coeur les refrains. Gérard, costumé en gavroche, s'est démené comme un beau diable à satisfaire tout ce monde avec bonheur et entrain, communiquant à tous sa passion. Le dimanche, la pluie nous a obligés de nous mettre à l'abri dans la salle communale où les aubades ont repris de plus belle, Gérard entraînant tout le monde dans son élan. Non seulement Gérard avait invité une vingtaine de tourneurs, mais aussi avait organisé une magnifique exposition sur l'histoire de l'orgue de barbarie, avec même la présence d'un superbe orgue limonaire.

Les saint-vidalois se souviendront longtemps de cet extraordinaire week-end. Aujourd'hui notre ami Gérard a rejoint le paradis des musiciens, « Merci Gérard pour tout » et « Salut l'Artiste »

G.F.





Les amis de l'assemblée de Locussol

REPAS DE VILLAGE

Les Amis de l'Assemblée de Locussol ont réuni dimanche 8 novembre les habitants des villages Bleu et Locussol, autour d'un bon repas, servi par le restaurant « Des Lys du Château ». Dans la bonne humeur, chacun a pu partager un moment de convivialité entre voisins.

Nous rappelons que l'Assemblée de Locussol est ouverte à tous et que les clés sont à votre disposition chez Christian Bonnet, Martine Viallet et Sébastien Bouilhol.

Les Amis de l'Assemblée de Locussol vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.



Association « Le Chalet des Jeunes »



« LE CHALET DES JEUNES » est un lieu où nos jeunes aiment se retrouver.

Ils organisent le réveillon du jour de l'an, leurs anniversaires et autre évènement festif.

Nous rappelons que le chalet est accessible aux jeunes de la commune; Prendre contact auprès de Marie Luce PAGES de Chazelles ou Hélène PAILHES de Grazac pour récupérer la clé.

L'association du « chalet des jeunes » souhaite à tous une très bonne année 2016.

EFFECTUE VOS PETITS TRAVAUX

crisservices@hotmail.fr

04 71 08 66 82
06 83 50 07 29

Le bourg
43320
Saint Vidal

CRIS SERVICES
Peinture, Tapisserie, Montage Abri de Jardin, Etc...

 **SARL ARCO**
Maçonnerie Charpente Couverture

MAITRE ARTISAN

Grazac 43320 Saint-Vidal
sarl-arco@orange.fr
04 71 08 39 32
06 28 96 63 21

((Des nouvelles de l'ASSV))

L'équipe féminine tout d'abord. Celle-ci se classe pour le moment en milieu de tableau. Fin de saison dernière, les filles avaient terminé championnes d'Elite et pouvaient donc accéder au niveau régional.



Cependant par manque d'effectif, et au vu des longs déplacements qui auraient pu poser problème pour certaines, les filles ont choisi de rester en championnat district. De nouvelles jeunes joueuses sont d'ailleurs venues renforcer l'effectif de cette équipe en ce début de saison ce qui laisse présager de bonnes choses pour la suite.



Concernant l'équipe 1, qui évolue en 1ère division, celle-ci se classe actuellement 5ème de sa poule sur 13 équipes. Le début de saison a été difficile pour les séniors garçon par manque d'effectifs. Heureusement, un nouvel entraîneur en la personne de Sylvain DARBOUSSET est venu rejoindre le staff du club. Ce dernier assure les entraînements des garçons 2 soirs par semaine ce qui a contribué à remotiver les troupes !

L'équipe 2 se classe 8ème de sa poule sur 11 en championnat 3ème division. Durant les 3 dernières années, celle-ci a loupé de peu la

montée en seconde division. Cette saison, il sera difficile de mettre un autre objectif que celui du maintien de l'effectif jusqu'à la fin de la saison.

L'AS ST-VIDAL c'est aussi une équipe vétérans et une école de foot féminine avec la création d'une équipe collégienne pour cette saison. L'équipe collégienne participe cette année à un championnat avec une douzaine d'équipes collégiennes qui se sont créées sur tout le département. Pour les plus petites, des rassemblements avec les autres écoles de foot sont organisés en parallèle.



En cette fin d'année, les joueurs de l'AS ST-VIDAL passeront vous rencontrer pour la traditionnelle distribution des calendriers. Le club souhaite d'ailleurs remercier l'ensemble de ses sponsors car sans eux l'existence même du club serait compromise. La politique du club a toujours été de proposer un prix de licence accessible à tous malgré l'augmentation incessante des frais imposés aux clubs : les engagements, les licences, les frais d'arbitrage.... et ceci a été possible grâce notamment à la fidélité de ses sponsors et à tous ceux qui contribuent à la vente des calendriers.

Le concours de belote aura lieu le dimanche 17 janvier prochain.

Bonne fin d'année à tous et que 2016 vous apporte du bonheur.



Pour plus de renseignements,
vous pouvez joindre
Lionel au 06 74 64 21 62.



BUREAU

Président: Lionel GROS

Trésorière: Colette VILLARS

Vice-trésorier:
Grégory JOUVE

Secrétaire:
Aline GROS ARNAUDON

IMAGINA' TIF
Homme - Femme - Enfant
Emilie Ronat
Rue du Levant - 43000 Polignac
Tél. 04 71 02 63 80



Aux Créations Locales
ACL • RÉGIE PUBLICITAIRE
■ Antenne AUVERGNE
32, rue de l'Hôtel de Ville // 43130 RETOURNAC
Tél. 04 63 75 00 10 // acl.retournac@gmail.com

- Mairies
- Conseils Généraux
- Offices de tourisme
- Associations...

- CONSEIL
- DÉVELOPPEMENT
- CRÉATION
- ACCOMPAGNEMENT

Siège social : SASU ZEPHIR
14, chemin de la Périvaure - 42700 FIRMINY
Siret : 802 987 511 00010

((Bilan Comité 2015))

Malgré des températures plus que clémentes pour la saison, la fin de l'année est proche et il est temps pour le comité des fêtes de dresser le bilan des activités que nous vous avons fait partager durant l'année écoulée.



La fête de Noël organisée le 20 décembre venait clore l'année 2014 avec un conte présenté par l'association après le déluge « le turbulent Noël du Père-Noël ». Comme d'habitude l'arrivée du Père-Noël avec, sur son dos, sa hotte remplie de gâteries, venait faire le bonheur de nos petites têtes blondes. Crêpes maison régaleront les papilles des petits et des grands.

L'année 2015 débute par l'assemblée générale du 23 janvier. À l'ordre du jour : rapport d'activité, bilan moral et financier de l'année écoulée, renouvellement du bureau.

Marie-Jo Viallet après de nombreuses années passées en tant que présidente du comité des fêtes,

souhaitait passer le relais tout en restant présidente adjointe afin de coacher la nouvelle équipe.

Il a été décidé de mettre à la tête du comité trois personnes, Fanny Vidal secondée par Christiane Beauzac et Edmond Marrel.

S'en suit le renouvellement du bureau qui a désigné Pierre Boyer comme trésorier assisté d'Edmond Marrel. Pour le poste de secrétaire, Christophe Couchot cède sa place à Marion Boyer avec comme adjoint Laura Beauzac.

Tous les membres du comité rendaient un hommage appuyé à Marie-Jo pour ses années passées à la tête du comité, années placées sous le double signe du dynamisme

et du sérieux. Les remerciements se portaient également vers Christophe Couchot, secrétaire talentueux débordant d'humour et d'activité.

Le 15 février, le comité et la FNACA avec la participation des « amis du Patois Vellave » faisaient revivre au travers de la pièce « jouselou » cette merveilleuse langue qu'est Le Patois, c'est la langue des choses de tous les jours, du travail, du labour, des moissons, des fenaisons, du pain, du vin, c'est la langue de la vie, de l'amour, de l'enfance, de la mort. 190 personnes étaient présentes pour cette représentation entrecoupée d'un entracte où l'on pouvait déguster des gâteaux préparés par les organisateurs.



Comme il est de coutume, le repas de la commune était organisé le 21 février. C'est autour d'une choucroute garnie que les convives se sont retrouvés pour passer une excellente soirée.

Les 6 et 7 juin, Saint-Vidal, accueillait les Jardins fruités qui organisaient leur 20^{ème} fête des plantes. Pour l'occasion, le comité proposait la vente de pain cuit au four banal et en soirée une vente de pizzas.

Les 23 et 24 juillet St Vidal connaissait une effervescence toute particulière à l'occasion de sa fête votive. Le samedi dès 10 heures les premières boules de pain sortaient du four banal. Le samedi après-midi, nombreux étaient les amateurs de boule à être inscrits pour le concours de pétanque, malheureusement les caprices de la météo nous conduisirent à annuler ce dernier. Les plus jeunes, bien à l'abri, avaient pu durant la bourrasque s'initier à la fabrication de « Nichoirs ». La soirée se poursuivait par un repas concocté par nos chefs cuisiniers, le groupe « Lielos » fidèle à sa réputation nous a proposé un spectacle de grande qualité.

Dimanche, c'est sous un beau soleil que les premiers exposants du « vide grenier » s'installaient sur la place du village. Les boulangers mettaient une nouvelle fois la main à la pâte. Un apéritif était offert par le comité des fêtes aux habitants de la commune, s'en suivait un repas où anciens et plus jeunes se retrouvaient devant un buffet préparé par



le restaurant « Des Lys du Château ». L'après-midi, les plus jeunes se procuraient leurs premières frayeurs en affrontant la vertigineuse descente du toboggan gonflable. D'autres pouvaient découvrir Saint-Vidal à bord d'une calèche. Pour certains, c'était l'occasion de rivaliser à l'exercice du tir au laser. Il était très agréable de flâner à travers les étals tout en écoutant des morceaux de jazz « manouche » interprétés par « la Bande à Ponots ».

Le 30 août, le comité des fêtes organisait une sortie au parc animalier de Peaugres. Le parcours du matin effectué en car nous a permis de découvrir les animaux vivants dans trois continents. L'heure du pique-nique était la bienvenue, puis les participants avaient toute liberté pour découvrir les différentes attractions du parc. La chaleur était

au rendez-vous, les brumisateurs installés autour du parc d'entraînement des Otaries étaient appréciés par bon nombre de spectateurs. Retour sur Saint-Vidal dans une ambiance somnolente, car la journée fut chaude et harassante.

Le 26 septembre, nous organisons une vente de pizzas cuites au four banal qui connut une nouvelle fois un franc succès.

Le 31 octobre, les membres du comité des fêtes et leurs conjoints se retrouvaient autour d'une bonne assiette, signe de fin de saison.

L'année se terminera le 19 décembre 2015 par un spectacle de Noël, laissant place à la magie, la prestidigitation et l'illusion.

Nous vous souhaitons une année 2016 pleine de projets, de bonnes surprises, et surtout une bonne santé.

L'IRLANDE TOUTE L'ANNÉE AU PUY-EN-VELAY

CAVE À WHISKY, RHUM & BIÈRES, THÉS ORIGINAUX, SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES

PULLS ARAN, LAMBSWOOL, POLOS DE RUGBY, ARTS DE LA TABLE, IDÉES CADEAUX

LE COMPTOIR IRLANDAIS

21 BOULEVARD SAINT-LOUIS - TÉL. 04.71.06.02.36

www.comptoir-irlandais.com

serrurerie / mécanique

FAISANDIER Florent

Tel : 06.73.87.88.02

Le Pré de Grazac
43320 Saint Vidal
Email : faisandier.florent@orange.fr

Siret : 795 317 981 00012

Association « Anciens d'Algérie - FNACA »

La première manifestation de l'année a été la traditionnelle galette des rois : Dimanche 18 janvier une centaine d'Anciens d'AFN se sont retrouvés au centre Pierre Cardinal pour un après-midi festif. C'est l'occasion d'échanger les vœux de nouvel an et de présenter les projets à venir.

Dimanche 15 février, un public nombreux avait empli la salle communale pour assister à la pièce de théâtre en patois, donnée par le talentueux groupe de Saint Germain Laprade. Ce spectacle, organisé avec le Comité des Fêtes, est toujours un grand moment de convivialité et de fous rires.

À l'invitation du Comité Départemental, nous avons participé à la commémoration du 19 mars : Messe aux Carmes, défilés au mémorial, boulevard de la République et place de la Mairie.

À Saint-Vidal, cette cérémonie a été célébrée le 22 mars : messe, lecture du manifeste devant le monument aux morts et vin d'honneur offert par la municipalité.

Jeudi 14 mai, le président proposait une journée détente à l'auberge du Meygal à Boussoulet. Autour d'un succulent plat de grenouilles, l'ambiance était très amicale.

Lundi 8 juin, plusieurs adhérents ont participé à une sortie en Ardèche avec la visite du Pont d'Arc et repas au restaurant « Délices des Mazes » tenu par Laëtitia où nous attendait un excellent menu. L'après-midi était consacré à une visite guidée de la grotte Chauvet, site préhistorique remarquable ouvert depuis mai 2015. À travers des dessins rupestres vieux de 36 000 ans, on découvre un bestiaire exceptionnel.

Nous avons suivi les travaux du congrès départemental samedi 17 octobre à Brioude.

Avec plus de 450 participants, c'est un moment capital pour la vie de la FNACA.

En cette fin d'année, le groupe des Anciens d'AFN souhaite à tous Joie, Bonheur et Bonne Santé

La secrétaire,
MJV

A RETENIR

Dimanche 7 février à 14h30, la troupe des Amis du patois vellave de St-Germain-Laprade donnera son nouveau spectacle à la salle communale de Saint-Vidal



LOXAM
N°1 de la location de matériel



Avenue Antoine Lavoisier - 43700 BLAVOZY
04 71 04 04 04



Nicolas Masson
Électricité générale
Neuf - Rénovation - Dépannage
Le Bourg
43320 - Saint-Vidal
Tél. : 06 17 32 85 86



((Le groupe des Marcheurs))

Cela fait donc vingt mois que notre groupe de marcheurs parcourt les charmants sentiers de notre commune et parfois un peu au-delà.



Les sorties sont toujours programmées soit le samedi, soit le dimanche. Autour d'un noyau de fidèles s'agrègent ici ou là d'autres personnes. Ensemble nous avons parcouru environ 200 km dans une ambiance où chacun puise son énergie dans la bonne humeur.

Le samedi 30 mai notre sortie nous donna l'occasion d'emboîter le pas aux pèlerins de St Jacques. Après la randonnée un bon repas bien mérité nous a été servi au restaurant du domaine du Sauvage. Un bon moment de convivialité avec le souhait de se retrouver au plus vite et les plus nombreux possible où les nouveaux sont toujours les bienvenus.



MARCHEURS SAINT VIDAL PLANNING

Dates et lieu de départ (RDV 9h00)

- **Dimanche 24 janvier:** Grazac (*stade*)
- **Samedi 30 janvier:** Chazelles (*fontaine*)

- **Dimanche 7 février:** Saint-Vidal (*place*)
- **Samedi 13 février:** Locussol (*four*)
- **Dimanche 21 février:** Grazac
- **Samedi 27 février:** Chazelles

- **Dimanche 6 mars:** Saint-Vidal
- **Samedi 12 mars:** Locussol
- **Dimanche 20 mars:** Grazac
- **Samedi 26 mars:** Chazelles

- **Dimanche 3 avril:** Saint-Vidal
- **Samedi 9 avril:** Locussol
- **Dimanche 17 avril:** Grazac
- **Samedi 23 avril:** Chazelles

- **Dimanche 1^{er} mai:** Saint-Vidal
- **Samedi 7 mai:** Locussol
- **Dimanche 15 mai:** Grazac
- **Samedi 21 mai:** Chazelles
- **Dimanche 29 mai:** Saint-Vidal

- **Samedi 4 juin:** Locussol
- **Dimanche 12 juin:** Grazac
- **Samedi 18 juin:** Chazelles
- **Dimanche 26 juin:** Saint-Vidal



((Les Amis de la Pétanque))



Une nouvelle année s'achève, et notre association dresse un bilan toujours positif de cette saison écoulée.

C'est lors d'un après-midi pétanque sous un soleil de plomb que nous avons souhaité rassembler tous les nouveaux licenciés. Les parties se sont enchaînées tout l'après-midi et la journée s'est terminée autour d'un apéritif et d'un repas qui s'est prolongé tard dans la soirée.

Lors de cette saison, nous avons participé au Championnat Départemental ainsi qu'à la Coupe de la Haute Loire. Même si les résultats n'ont pas toujours été là, chaque rencontre s'est faite dans la bonne humeur et la convivialité.

Les Amis de la Pétanque ont organisé une journée de Championnat au mois d'octobre et malgré le temps incertain, chaque équipe a terminé la journée avec la satisfaction d'avoir participé et d'avoir pu échanger trucs et astuces avec les anciens des autres clubs.

Tout au long de l'année, les rendez-vous pétanque du dimanche matin ont été au beau fixe et nous espérons pouvoir organiser dès l'année prochaine une journée où tous les habitants de la commune seront conviés à venir faire une partie de pétanque à nos côtés.

Tous les membres des Amis de la Pétanque vous souhaitent une bonne année 2016 et vous rappellent que chacun (licencié ou non) est le bienvenu au sein de notre association !

La secrétaire

Pour toute information,
nous sommes disponibles
au 06-49-86-17-00
(Nicolas Magne)
ou au 06-17-32-85-86
(Nicolas Masson).

BAR LE YAMS

1 Place aux Laines - 43000 LE PUY EN VELAY

Ouvert tous les jours jusqu'à 1 h du matin

04-71-09-72-36



SARL Les Fils de J.M. FOURNERIE



Fuel - Charbon - Matériaux

6, place de la Gare
43 500 CRAPONNE/ARZON

04 71 03 20 39
Fax : 04 71 03 64 29

Calligraphie Enlumínure



Raymonde
Gauché

Cours, stages,
Interventions scolaires

Le Bourg
43320 Saint-Vidal

Inscription toute l'année
Ateliers Enfants - Adultes
Une voie royale de création...

Tél: 09 51 22 60 62
06 67 03 50 50
calli.ray@free.fr



**Installation
et équipement bâtiment
entretien, chauffage électrique.
Neuf et rénovation**

Michel **CHARRAS**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

04 71 09 10 72

eleccharras@orange.fr

Rue du Levant - 43000 POLIGNAC

POMPES FUNEBRES COLOMB RÉMY

CHAMBRE FUNÉRAIRE



ARTICLES FUNÉRAIRES

6 RUE DE L'AVIATION
ZAC DE L'AÉRODROME
43320 CHASPUZAC
A côté de l'Aérodrome

04 71 01 36 22

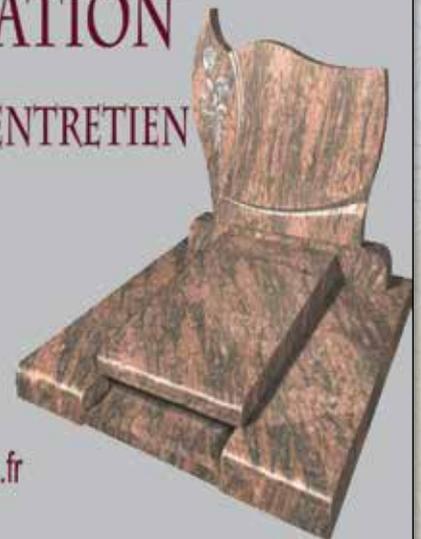
MARBRE

CAVEAUX NEUFS ET RENOVATION

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOUTES
COMMUNES
TOUS
GRANITS

pfcolombremy@orange.fr



- > Réseaux
- > Illuminations
- > Eclairage public

EGEV



ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax : 04 71 09 54 73



BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER !

UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

1 PLACE DU CLAUZEL
43009 LE PUY EN VELAY
16 AVENUE CHARLES MASSOT
43750 VALS PRES LE PUY
Courriel : 07211@creditmutuel.fr

0 820 00 03 87 Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative
appartient à ses 7,6 millions de clients sociétaires.